

La féminisation des noms de métiers

Mais la question du genre grammatical présente des enjeux sociaux qui peuvent être perçus comme importants dans le cas des noms désignant des personnes. C'est pourquoi des propositions de féminisation de noms de métiers émergent à certaines périodes de l'histoire du français, ainsi que d'autres débats liés à la visibilité du genre féminin dans les usages de la langue. Par exemple, le mot **avocate** désignait d'abord l'épouse d'un avocat général. Ce n'est qu'au cours du xx^e siècle que ce féminin s'est peu à peu généralisé pour désigner une personne de sexe féminin exerçant le métier d'avocat. Cet exemple montre qu'il existe, dans certains secteurs de la grammaire (mais aussi, bien évidemment, dans le lexique), des relations entre l'évolution des sociétés et les changements linguistiques.

Grammaire du français, terminologie grammaticale, Monneret et Poli, 2020, page 29

La position de l'Académie française concernant la féminisation des noms de métier a évolué ces dernières années.

Quelles féminisations transmettre aux élèves ? Manipulations

A) Manipulation expérimentale et existant en langue : remplacement de suffixe

- Une **auteur** ?
- Une **auteure** ?
- Une **autrice** ?
- Une **autoresse (authoresse)** ?
- Et dès le latin : **auctor** ou **auctrix** ?

B) Remplacement de la question dans un état de la langue

Les noms de certains métiers finissent par **-e** ; ils sont dits épiciens et s'appliquent aussi bien aux hommes et aux femmes exerçant la profession : **juge, styliste, peintre, cinéaste, ministre...** Cependant, des mots comme **maire, maître et poète** ont connu un féminin en **-esse** : **mairesse, maîtresse et poétesse**.

Dans d'autres cas, le nom de métier appliqué à une femme est le même que celui appliqué à un homme, avec un **-e** suffixal en plus :

artisan et artisane
écrivain et écrivaine
avocat et avocate
expert et experte
principal et principale
cheminot et cheminote

et parfois le doublement de la consonne finale :

technicien et technicienne
mécanicien et mécanicienne
chirurgien et chirurgienne

ou encore l'ajout d'un accent grave sur le **e** :

boucher et bouchère
boulangier et boulangère
ouvrier et ouvrière
policier et policière

greffier et greffière
berger et bergère
croupier et croupière
jardinier et jardinière

D'autres noms de profession, souvent composés, connaissent un bouleversement total entre le nom pour l'homme et celui pour la femme :

sage femme et maïeuticien
hôtesse de l'air et steward

Quelques métiers ne finissant pas par un -e sont pour l'instant considérés comme mixtes. C'est le cas de **médecin**, **marin** ou **auteur**.

Pour **médecin**, actuellement, **la médecine** recouvrant l'ensemble du champ, et **une médecine** une manière de se soigner, le terme n'a pas d'existence comme « la femme exerçant la profession de médecin » alors qu'au Moyen Âge, **une médecine** ou **une médiécienne/médecienne** étaient employés. On emploie donc généralement « la médecin », ou encore, en application de registre courant « le docteur » pour un homme et pour une femme, « la docteur » ou encore « la docteure », rarement « la doctoresse ».

Pour **auteur**, à l'imitation des trois listes suivantes avec des noms de métier masculins en -eur, des possibilités existent : **auteur** et **autrice** ? **auteur** et **auteure** ? **auteur** et **auteuse** ? **auteur** et **autoresse**¹ ?

- **acteur** et **actrice** / **lecteur** et **lectrice** / **rédacteur** et **rédactrice** / **manipulateur** et **manipulatrice** (radio) / **décorateur** et **décoratrice** / **éducateur** et **éducatrice** / **recteur** et **rectrice** / **réalisateur** et **réalisatrice**
- **professeur** et **professeuse** / **docteur** et **docteure** / **ingénieur** et **ingénieure**
- **danseur** et **danseuse** / **coiffeur** et **coiffeuse** / **cadreur** et **cadreuse** / **chercheur** et **chercheuse** / **carreleur** et **carreleuse**

À noter qu'est en train de disparaître en langue, surtout présent encore actuellement dans des termes juridiques, un féminin des masculins en -eur qui se ferait en -eresse : **bailleur/bailleresse**, **demandeur/demanderesse**, qui existait aussi sur la base **notaire/notairesse**.

On peut également s'interroger sur le devenir du féminin de **contremaître** ou **maître-nageur**. Le métier exercé par une femme deviendra-t-il **une contremaître**, ou **une contremaîtresse**, comme **maître/maîtresse** ? Et **une maître-nageur** ? Une **maître-nageuse** ?

Enfin, le féminin du mot **chef**, avec ses féminins **cheffe** et **cheftaine**, senti comme davantage péjoratif, interroge également².

1 « Si le nom se termine en -teur, le féminin est ordinairement marqué par la forme -teuse quand il existe un verbe correspondant (**une acheteuse**, **une rapporteuse**, **une toiletteuse**) ou par la forme -trice en l'absence de verbe ou quand le verbe ne comporte pas de t dans sa terminaison (on aura ainsi **une apparitrice**, **une rédactrice**). [...] Un cas épineux est celui de la forme féminine du substantif **auteur**. Il existe ou il a existé des formes concurrentes, telles que **authoresse** ou **autoresse**, **autrice** (assez faiblement usité) et plus souvent aujourd'hui **auteure**. On observera que l'on parle couramment de **créatrice** et de **réalisatrice** : or la notion d'auteur n'est pas moins abstraite que celle de créateur ou de réalisateur. **Autrice**, dont la formation est plus satisfaisante, n'est pas complètement sorti de l'usage, et semble même connaître une certaine faveur, notamment dans le monde universitaire, assez rétif à adopter la forme **auteure**. Mais dans ce cas, le caractère tout à fait spécifique de la notion, qui enveloppe une grande part d'abstraction, peut justifier le maintien de la forme masculine, comme c'est le cas pour **poète** voire pour **médecin**. L'étude de ce cas illustre l'ancrage dans la langue des formes anciennes en -trice ce mode de féminisation ayant toujours la faveur de l'usage. Par ailleurs, s'agissant du féminin du substantif **écrivain**, on constate que la forme **écrivaine** se répand dans l'usage sans pour autant s'imposer. ». Académie française, *La Féminisation des noms de métiers et de fonctions*, p. 10 ([accessible en ligne](#)).

2 « L'étude du mot **chef** conduit à un constat : la langue française a tendance à féminiser faiblement ou pas les noms des métiers (la remarque peut être étendue aux noms de fonctions) placés au sommet de l'échelle sociale. L'usage fait une différence entre les métiers les plus courants et les degrés supérieurs de la hiérarchie professionnelle, qui offrent une certaine résistance à la féminisation. Cette résistance augmente indéniablement au fur et à mesure que l'on s'élève dans cette hiérarchie. », même ouvrage, p. 11.

Apports théoriques : du côté de l'Académie française

Le 1^{er} mars 2019, l'Académie française a publié son dernier rapport en date sur la féminisation des noms de métiers. On peut avec profit le lire en intégralité en suivant le lien suivant :

http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf

En voici quelques extraits (nous soulignons) :

« Si la féminisation des noms de fonctions, de titres et de grades fait apparaître des contraintes internes à la langue française qu'il n'est pas possible d'ignorer, il n'existe aucun obstacle de principe à la féminisation des noms de métiers et de professions. Celle-ci relève d'une évolution naturelle de la langue, constamment observée depuis le Moyen Âge (on trouve par exemple au Moyen Âge "inventeur", "chirurgienne", "commandante" — ou, plus souvent, des substantifs féminisés par l'intermédiaire du suffixe "-esse", comme dans "venderesse", "maresse", "chanteresse" ou "devineresse"). Ce phénomène s'est amplifié au XIX^e siècle, avec l'avènement de l'âge industriel ; il s'est accéléré depuis le début du XX^e siècle, où les progrès de l'instruction mais aussi les nécessités sociales liées au premier conflit mondial ont amené les femmes à exercer des activités jusqu'alors réservées aux hommes. Et la tendance à la féminisation s'est accentuée dans une proportion importante au cours de la dernière décennie, comme le révèle la consultation des bases de données auxquelles la commission a eu accès. Que l'usage n'ait pas encore intégré ces évolutions révèle incontestablement un décalage entre la langue et les mœurs. » (Page 4.)

« S'agissant des noms de métiers, l'Académie considère que toutes les évolutions visant à faire reconnaître dans la langue la place aujourd'hui reconnue aux femmes dans la société peuvent être envisagées, pour peu qu'elles ne contreviennent pas aux règles élémentaires et fondamentales de la langue, en particulier aux règles morphologiques qui président à la création des formes féminines dérivées des substantifs masculins. Ces contraintes sont objectives, et il convient de rappeler que les formes féminines auxquelles on peut légitimement recourir doivent être conformes aux modes ordinaires d'expression et de formation propres au français, dans la mesure où ces règles fondamentales ordonnent et guident toutes ses évolutions. Il n'est pas loisible de s'en affranchir, au risque de bouleverser le système de la langue.

« La mission de l'Académie française n'est pas de dresser une liste exhaustive des noms de métiers et de leur féminisation inscrite dans l'usage ou souhaitable. Ce serait une tâche insurmontable dans la mesure où les noms de métiers sont très nombreux et où nous traversons par ailleurs une période de transition sociale et d'évolution des usages. Or il convient de laisser aux pratiques qui assurent la vitalité de la langue le soin de trancher : elles seules peuvent conférer à des appellations nouvelles la légitimité dont elles manquaient à l'origine. » (Pages 6 et 7.)

Bibliographie complémentaire

- Marie Candéa, Laelia Véron, *Le Français est à nous. Petit manuel d'émancipation linguistique*, éditions La Découverte, 2019.
- Aurore Evain, « Histoire d'autrice, de l'époque latine à nos jours », paru dans *Séméion, Travaux de sémiologie n° 6*, « Femmes et langues », février 2008, université Paris-Descartes (actualisé le 13 novembre 2012). Disponible en ligne : <http://siefar.org/wp-content/uploads/2009/01/Histoire-d-autrice-AEvain.pdf>
- Éliane Viennot, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, éditions iXe, 2014.